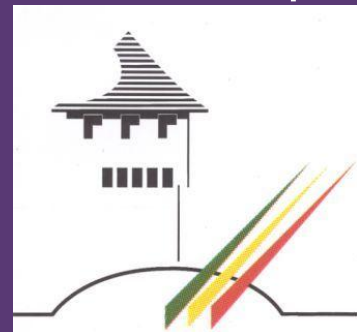




Bulletin municipal



N° 8 - 2017

**GRATUIT
et le restera !**

Mot de Madame le Maire

par Annick Carot – Maire de Bayac

BAYAC – NOTRE VISION POUR 2017

Chers habitants de notre commune, je vous souhaite à tous de poursuivre votre route au sein de notre commune dans les meilleures conditions. Nous espérons que vous trouverez toujours le plein épanouissement sur notre territoire et que vous pourrez vivre de nombreux moments de bonheur dans notre commune.

Ils ont élu domicile à côté de chez vous, ils emmènent leurs enfants dans nos écoles, ils participent à nos activités sociales... Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants cette année sur notre commune.

Dans notre tissu économique également, nous avons enregistré de nouvelles installations et nous souhaitons bonne chance à toutes les entreprises qui ont choisi notre commune pour développer leur activité.

De nouveaux arrivants, de nouvelles entreprises, de nouveaux adhérents potentiels pour nos associations. L'offre d'activités sportives, culturelles et de loisirs sur notre commune est très variée et participe aussi à son attractivité. Aussi, je remercie chaque bureau pour sa générosité et ses bénévoles.

Agir dans l'intérêt général, développer, défendre et gérer notre commune sont les préoccupations quotidiennes de vos élus.

Pour terminer, je voudrais vous adresser une citation qui résume notre action au sein de la commune. Elle est de Friedrich Nietzsche et elle dit que : « Féconder le passé en engendrant l'avenir, tel est le sens du présent. »

Merci à tous !



Mairie Bayac
1, Rue du Château
24150 – BAYAC

Heures d'ouverture

Lundi & Vendredi - De 13H30 à 17H15

Mardi - De 9 H à 12 H

Tél : 05 53 61 10 49

Email / Web :

mairie.bayac@wanadoo.fr

www.bayac.fr

L'équipe Municipale

Nous restons à votre service en Mairie ou via le site web pour toute question relative à la vie de la commune ou tout autre renseignement administratif.

Le poste de 3^{ème} adjoint étant vacant, le Conseil Municipal a décidé de l'attribuer à **Madame ROUX Céline**, celle-ci étant très dévouée au sein de notre commune.

mairie.bayac@wanadoo.fr

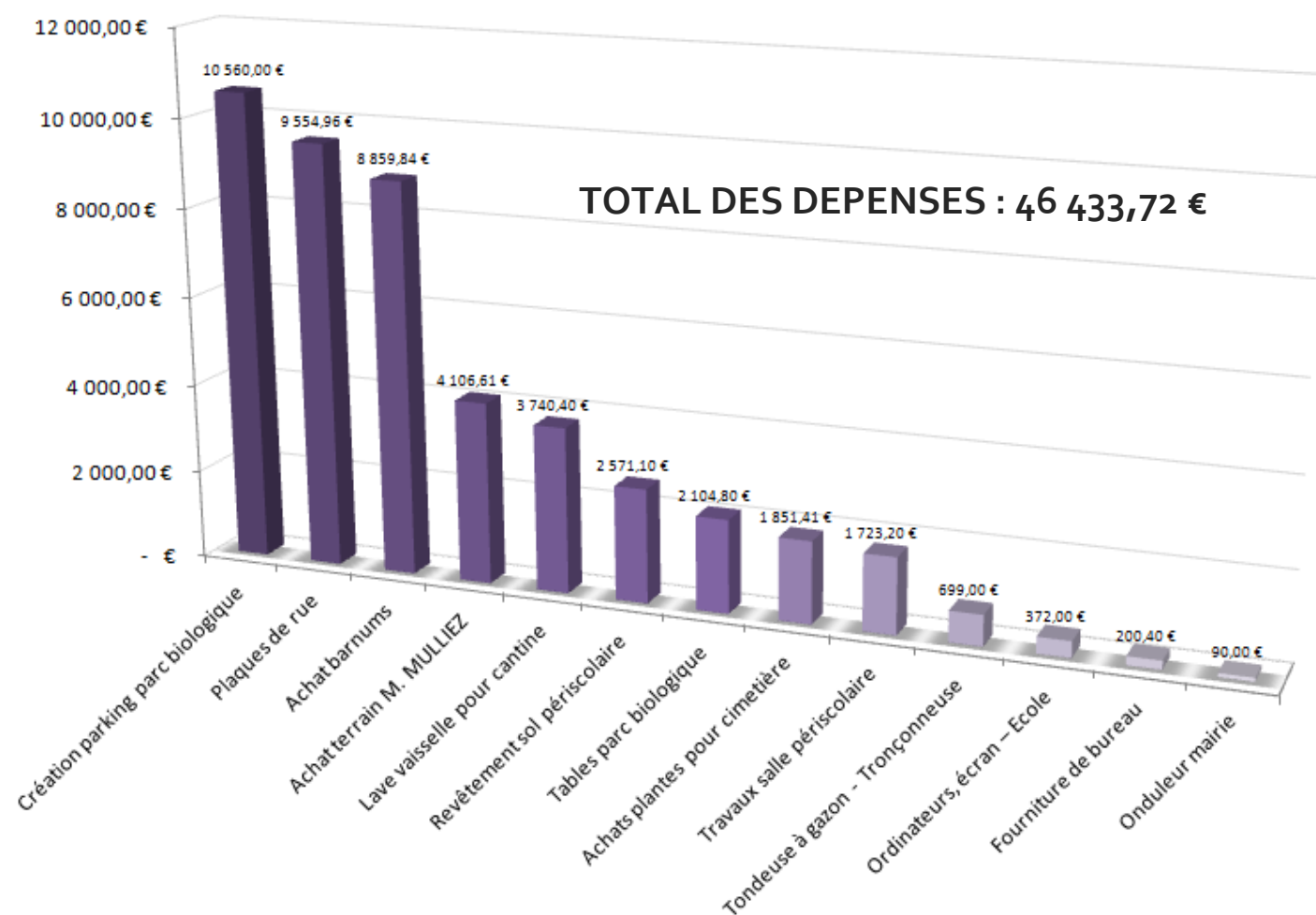
www.bayac.fr

Employée communale

Madame PASQUET TECHOUEYRES Véronique s'est vue renouveler son CUI (Contrat Unique d'Insertion), en qualité d'agent d'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux (20h hebdomadaire) en avril 2016 et pour durée de 12 mois supplémentaires.



Travaux & Investissements communaux réalisés en 2016 - Finances



Les taux d'imposition communaux n'ont pas augmenté en 2016 et nous **entendons poursuivre nos efforts pour l'année 2017 !**

L'augmentation sensible est due à la variation de la valeur locative des biens imposés par la réglementation et non gérée par la commune.

Nos projets 2016-2017

Création d'un parc biologique avec aire de pêche

Comme vous avez pu le constater notre parc Biologique avance.

Le parking d'une dizaine de places est réalisé, les tables sont posées.

Du parking partent dorénavant :

- Les chemins de randonnées, les balades vers le Château de Bannes, Combe Molières, le village de Lavergne, etc ;
- L'accessibilité au site d'Escalade « Le Rocher du Corbeau »

La création d'un parcours de graciation a été mis en place en collaboration avec la Fédération de Pêche de la Dordogne.

Vous trouverez ci-dessous un plan de projet.

Bayac

Projet d'aire nature en bord de Couze



Création d'un "aire nature" sur la parcelle 1156 :

- Parcours de découverte avec plusieurs panneaux conçus par le RVPB (sentier entretenu par coupe rase)
- Plantations de haies : haie naturelle en devant de la zone de jardins partagés / haie de fruitiers en bordure de terrain
- Zone de jardins partagés : délimitation de 20 ou 22 jardinés de 6x2 m mis à disposition des habitants + mise en place d'un composteur à proximité des jardins

- Panneau d'information : règlement du parcours de graciation, carte du site et du sentier d'interprétation, départs de randonnées
- Panneaux du sentier d'interprétation
- Composteur
- Sentier de promenade
- Jardins partagés ou libres, de 6 x 2 m
- Tables de pique-nique

Une idée est née en cours d'année sur la **mise à disposition de jardins communautaires**, partagés et gratuits.

Chacun cultivera des légumes et fruits pour sa propre consommation mais aussi créer un lien de convivialité et d'échange pour renforcer les liens sociaux. Si cette idée vous

intéresse, le Conseil Municipal souhaite rencontrer les futurs jardiniers pour connaître leurs envies vis-à-vis de ces jardins.

Des personnes se sont proposées pour cultiver – chêne truffier – safran – quelques pieds de vignes complétés par la plantation d'arbres fruitiers par la Mairie.

Accessibilité handicapé Mairie et Salle des fêtes



Les travaux d'accessibilité handicapé et d'aménagement devant la Mairie et la Salle des Fêtes sont commencés et seront terminés au 1^{er} trimestre 2017.

MONUMENTS AUX MORTS (DEVANT LA MAIRIE)

Après multiples recherches, M. GONTIER Président de l'Association du Souvenir Français nous a signalé que sur le monument situé dans le cimetière 11 noms de soldats bayacois morts pour la France, ne figuraient pas.

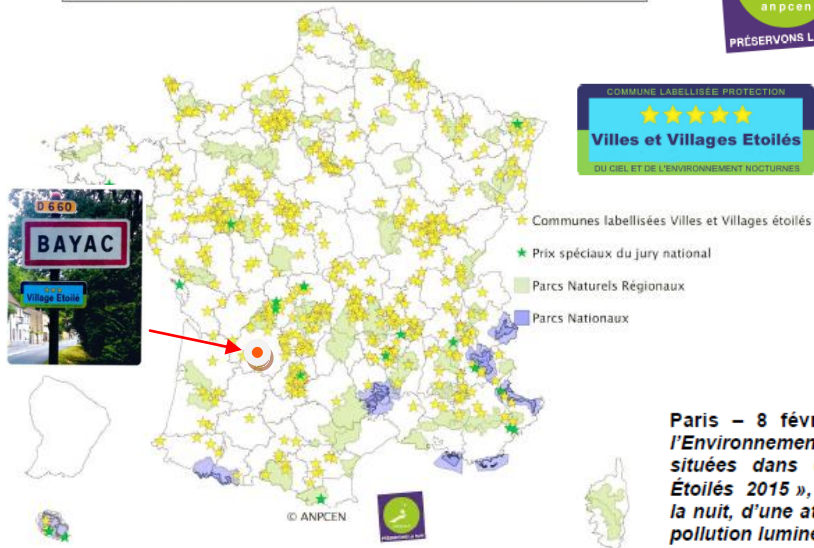
Une plaque sera apposée sur le monument aux morts devant la mairie. **Une cérémonie sera organisée courant 2017**. Nous vous informerons de la date et chaque habitant sera convié.



Village Etoilé

Nous avons été labellisé en 2016 « **Commune étoilée 3 étoiles** » ce label reconnaît les efforts faits par notre commune au sujet de l'éclairage public géré avec beaucoup de rigueur (extinction de l'éclairage une grande partie de la nuit).

570 communes distinctes ont été labellisées depuis 2009 par l'ANPCEN pour la préservation de leur ciel et environnement nocturnes



Pose de lampes à économie d'énergie, changement de lampadaires du Lotissement du Colombier pour concilier une **rénovation progressive de son éclairage public** avec le choix de matériels focalisant la lumière émise sur la zone à éclairer.

Paris – 8 février 2016 : L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) vient de labelliser 202 communes françaises, situées dans 61 départements différents, grâce au concours « Villes et Villages Étoilés 2015 », créé pour récompenser leurs efforts en faveur d'une meilleure qualité de la nuit, d'une attention à l'environnement nocturne et leur prévention ou réduction de la pollution lumineuse.

Nom des rues de Bayac

La commune est amenée comme d'autres, à désigner des noms de rue et de chemins avec numérotation afin de faciliter le travail de la Poste, des services de secours, des livreurs, ou tout simplement de nos amis de passage.

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer des noms de personnalités locales, de lieu-dit d'antan, ou de désignations des plus originales.

Voici ci-dessous dressé la liste des noms retenus



<u>BIO</u>	Rue du Petit Colombier Rue du Château d'Eau
<u>LAVERGNE</u>	Rue de la Combe Ensoleillée
<u>JAMOUTY</u>	Route des Coualongs Chemin des Chênes
<u>DEPARTEMENTALE</u>	Rue des Moulins
<u>LE BOURG</u>	Rue Yvon Dumain (Maire 1953/1989) Rue du Château Rue du Figuier Rue du Mas de Bonnet Rue de la Métairie Chemin des Hyvernats Rue des Forges du Colombier Place Louise MAZEAU (Résistante)
<u>LA GRAVETTE</u>	Rue de l'Abbé Landesque (Préhistorien) Rue de la Combe de Tuilière
<u>BOURZAC</u>	Rue Gaston Ouvrard (Comique-Troupier) Chemin des Hyvernats Chemin de Sinjou Rue de chez Angèle
<u>COLOMBIER</u>	Rue des Vieilles vignes Passage des carrières Impasse Belle-Vue
<u>LA BEYNERIE</u>	Rue de la Grisotte Rue de la Combe des Guilhendoux La Cabane du Père Coutou

Quelques numéros de rues sont à récupérer à la mairie. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir les installer le plus rapidement possible.

Indépendamment du nom des rues, vous pouvez conserver votre lieu-dit.

Sur le plan IGN disponible sur www.geoportail.gouv.fr la totalité des voies est enregistrée.

Ecole

La rentrée scolaire 2016/2017 a permis d'accueillir 84 enfants sur notre RPI.

- BAYAC de la toute petite section, aux maternelles, au CP (42 enfants)
- NAUSSANNES CP, CE1 et CE2 (20 enfants)
- MONSAC CM1 et CM2 (22 enfants)



Une vigilance est de mise sur le nombre d'enfants de notre RPI, suivi de très près par l'inspection Académique concernant la rentrée 2018/2019.

La commune a repris la compétence scolaire, concernant la gestion du personnel, les finances, l'entretien de l'école, la cantine, et le péri-scolaire (TAP).

- Les intervenants bénévoles (Mme SPIETTE pour initiation à l'Anglais – Mme MAMAN pour la lecture de conte et initiation au théâtre) Merci à ces bayacoises.

- Intervenante rémunérée : Melle PILLEBOUT Mirabelle « Lignes et Matières » a donné des cours de modelage à nos enfants. Nous avons de futurs artistes à venir.

Pour les TAP, toutes les bonnes volontés seront les bienvenus (en lecture, dessins, etc...)

PROJET TAP 2017 :

- Céramique,
- Reconnaître les arbres qui nous entourent.
- Initiation aux croquis et à l'aquarelle ;
- Yoga, etc

Cimetière

Nous attachons une grande importance à la propreté de notre cimetière.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la Mairie.



Salle des fêtes

**Confort – Modernité –
Environnement.**

Ce lieu est l'endroit idéal pour toutes vos célébrations, réunions amicales, familiales ou associatives.

TARIFS SALLE DES FETES

Suivant délibération du Conseil Municipal, il a fixé les tarifs de location (été comme hiver) suivant :

- Habitants de la commune 90,00 €
- Habitants hors commune 150.00 €

Pour les associations Bayacoises : 1^{ère} location gratuite et à partir de la deuxième 20,00 €



Villes et Villages fleuris

Nous avons obtenu le 3^{ème} prix du village fleuri, commune de moins de 1000 habitants pour récompenser nos efforts.

En ce qui concerne la charte 0% Herbicide à laquelle nous avons adhéré en 2016, nous poursuivrons nos efforts en ce sens, malgré les



difficultés de mise en place rencontrées. Il s'agit pour chacun d'entre nous de faire les efforts correspondants (arracher les mauvaises herbes soi-même devant son domicile par exemple)

Nous vous assurons que nous poursuivrons peu à peu le fleurissement de notre commune.

Gestion des Déchets - SYGED (ex SMICTOM)

Le Syndicat de gestion des déchets (Syged) Bastides Forêt Bessède est issu de la fusion entre le Syndicat mixte intercommunal de ramassage et de traitement des déchets (Smirtom) de Belvès, le Syndicat mixte intercommunal de ramassage et de traitement des déchets (Smictom) de Lalinde/Le Buisson et le Syndicat mixte pour la gestion des déchets (SMGD) de Villefranche- du-Périgord/Monpazier.

La Mairie tient toujours à votre disposition les sacs jaunes. Il est de l'intérêt de tous d'effectuer correctement le tri de tous les déchets. Chaque geste citoyen est un plus pour la collectivité. Le SYGED revend les déchets recyclables, ce qui diminue d'autant le coût toujours plus important du traitement total de tous les déchets, et donc évite une trop grande augmentation de votre taxe sur les ordures ménagères.

SYGED Bastide-Forêt de Bessède

Rue François Meulet
24480 Le Buisson de Cadoin
Service technique : 05.53.73.03.00
Secrétariat : 05.53.73.03.31



ASSAINISSEMENT

L' Assainissement collectif et non collectif sont depuis le **1er Janvier 2017 de la compétence intégrale de la CCBDP.**

Le RVPB

Le RVPB a été créé le 1er janvier 2014 par la fusion des syndicats de rivières suivant :

- SIBV Couze et Couzeau
- SIBV de la Louyre
- SMETA de la Conne
- SMIBV de la Gardonnette



Ses objectifs sont les suivants :

- la préservation du bon état environnemental des cours d'eau
- la valorisation des cours d'eau et du patrimoine naturel et bâti lié aux cours d'eau
- les études, restauration, entretien, protection de la faune et de la flore et contrôle des espèces invasives sur l'ensemble des milieux aquatiques des bassins versants du RVPB

URBANISME

Nous vous rappelons la législation régissant les agrandissements de constructions, vérandas, aménagements divers, piscines, cabanons, etc. Ceux-ci doivent faire l'objet d'une demande préalable avant travaux ou permis de construire. Nous vous demandons de régulariser les travaux que vous auriez pu entreprendre sans permis.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

A partir de mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'identité seront traitées dans des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques, via l'application des titres électroniques sécurisés (TES).

En Dordogne, 15 communes pourront délivrer une Carte Nationale d'Identité sur notre territoire ;

La Mairie de LALINDE a été retenue.



L'utilisateur peut faire une pré-demande en ligne, depuis son domicile ou depuis la mairie, avant de se rendre dans une des mairies citées ci-dessus.

A la suite de cette pré-inscription un document délivrant un code devra être imprimé.

Le secrétariat de mairie est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Associations

Vous trouverez ci-dessous la liste de associations de notre commune :

COMITE DES FETES	C.ROUX (06.11.96.52.59)
SOCIETE DE CHASSE	JL.URLACHER (06.26.41.76.00)
RDPB	JJ.ARNOUIL (06.79.04.14.09)
PETITES MAINS	G.BOURGEOIS (07.89.68 79.39)
MARCHE NORDIQUE	G.MENARD (06.42 34.69.42)
LIGNES ET MATIERES	M.PILLEBOUT (06.33.74.55.60)
MOTO CLUB	E.AYMARD (06.82.26.48.30)
CHASSE BOURZAC	M.LACHAIZE (06.78.87.76.87)



Toutes les informations sur nos associations sur notre site www.bayac.fr.

Nous remercions toutes les associations de la commune qui contribuent à travers leurs activités et à travers le lien social créée entre chaque adhérent, à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre.



Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de « travaux » qui n'auraient pu se faire sans leur aide précieuse :

- Nettoyage poubelles
- Plantations cimetièrre
- Coupe et nettoyage des arbres aux abords de la Couze
- Montage et démontage des barnums
- Culture et plantations de rosiers
- Petite réparation salle des fêtes
- Couper et dégager des arbres suite aux intempéries
- Lecture pour enfants à l'école.
- Initiation à l'Anglais

...Et bien d'autres choses encore !

Un rappel de la définition d'un bénévole et du bénévolat

Bénévole : se dit de celui ou celle qui fait du bénévolat. Vient du mot latin « benevolus » ; bonne volonté.

Bénévolat : se dit d'une activité non rémunérée accomplie librement et gratuitement.

Rétro - Festivités Mairie 2016

9 juillet

Pour cette troisième année, nous avons décidé de vous proposer un concours de pétanque ainsi qu'une marche nordique, et ceci toujours **GRATUITEMENT**.

Cette journée a été baignée d'un soleil radieux et d'une chaleur estivale. Les participants sont venus nombreux avec leur



bonne humeur, profiter des animations...

Le repas (spécial Antilles), la soirée dansante et le feu d'artifice ont clôturé ce jour de festivité.

Merci aux bénévoles à l'ensemble du conseil pour leur aide précieuse, sans laquelle cette journée ne pourrait se dérouler.



D'ores et déjà, **Rendez-vous 2017 !!!**

Nous avons admiré le dernier feu d'artifice installé et tiré par nos bénévoles. Dorénavant **les feux d'artifice ne pourront être tirés que par des professionnels** et représentera un coût trop important pour notre commune...mais la sécurité n'a pas de prix !

Commémoration fêtes nationales

La commune attache une grande importance à perpétuer notre devoir de mémoire. Aussi chaque année, nous nous réunissons les **8 mai et 11 novembre**.

Repas des aînés



A la grande joie de nos anciens (52 personnes au total), le repas s'est déroulé dans notre belle salle des fêtes. Le repas fut concocté par le Restaurant «CHEZ MARIA» notre nouvelle restauratrice bayacoise à qui nous apportons toutes nos félicitations.

Nous remercions également nos acteurs bayacois (Mme et M. MAMAN) pour leur spectacle théâtral très amusant.

Bien vivre à Bayac (c'est vivre ensemble et se respecter mutuellement)

Nuisances sonores

La municipalité rappelle chaque année que, conformément à l'arrêté préfectoral 99-0881, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00



Il appartient à chacun de faire preuve de civisme en respectant la tranquillité du voisinage.

Feux domestiques

- **Arrêtés relatifs à la protection de la forêt** contre l'incendie (Arrêté préfectoral n°010812 du 15-06-01 et repris par l'AP n°110496 du 13-05-11)

Mesures d'interdictions : du 15 février au 15 mai puis du 15 juin au 15 octobre : Il est **interdit de porter** ou d'allumer du feu, de procéder à l'**incinération ou brûlage** de déchets végétaux en tas, comme de végétaux sur pied (chaumes, broussailles), **de fumer et d'utiliser des appareils à flamme nue** (réchauds de camping), **d'utiliser des engins** pour les travaux forestiers non équipés de dispositifs pare-étincelle et d'un extincteur adapté.

Périodes autorisées : du 16 mai au 14 juin puis du 16 octobre au 14 février



- **Incinération de déchets dans les jardins** (Arrêté préfectoral n°010812 du 15-06-01)

Déchets végétaux : les incinérations de déchets végétaux en tas dans les jardins situés à moins de 200m des zones boisées sont autorisées sans formalités. Toutefois, le propriétaire ne pourra procéder à l'incinération qu'entre le lever du jour et le coucher du soleil, le feu sera obligatoirement éteint le soir, la mise à feu ne pourra pas intervenir si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent supérieure à 5 m/s ou 20 km/h).

Là encore, il appartient à chacun de faire preuve de civisme et de bon sens en respectant ses voisins !

- Ne pas faire de feux quand le vent rabat les fumées vers les habitations voisines, surtout s'il y a du linge sur les étendoirs.
- Ne pas incinérer de gazon dont la combustion peut durer plusieurs jours et est particulièrement nauséabonde

Déchets non végétaux : les incinérations de déchets non végétaux en tas dans les jardins sont formellement interdites. Se rapprocher des déchèteries les plus proches (cf. SYGED)

Aboiements et divagation de chiens

- **Aboiements** : des habitants viennent régulièrement confrontés à des enclos ou jardin, que ce soit en jour comme de nuit. Ces aboiements véritable nuisance.



souvent se plaindre en mairie pour nous signaler qu'ils sont aboiements intempestifs et continus de chiens fermés dans leur l'absence mais aussi en présence de leur(s) propriétaire(s), de sont très désagréables pour le voisinage et représentent une

Les propriétaires concernés sont invités à prendre les mesures qui s'imposent pour que cela cesse (collier, dressage, intervention verbale auprès de l'animal...)

- **Divagation** : de la même façon, trop de chiens domestiques se trouvent seuls et errants sur la voie publique. Ils peuvent occasionner des accidents de la circulation mais aussi mordre les piétons.

C'est pour cette raison que le fait de laisser divaguer un chien sur la voie publique est passible d'une amende de deuxième classe. Un chien domestique empruntant la voie publique doit être tenu en laisse et sous la surveillance immédiate de son propriétaire.

Ordures ménagères, emballages en verres, plastique et papier

Des points de collecte sont mis à votre disposition sur l'ensemble de la commune, au Jamouty, place du cimetière au Bourg, au Colombier, et à la gravette. MERCI DE LES TENIR PROPRES



Le service de ramassage aux points de collecte ou en porte-à-porte est opéré par le SYGED.



SYGED Bastides Forêt Bessède
Magnanie-Belves
24170 PAYS DE BELVES
Service collecte: 05.24.15.80.30
Fax: 05.53.28.45.09

**Ramassage des sacs et
conteneurs jaunes le vendredi
tous les 15 jours**
Commune de Bayac

Année	Mois	Date	N° de semaine
2 0 1 7	Janvier	13	2
		27	4
	Février	10	6
		24	8
	Mars	10	10
		24	12
	Avril	7	14
		21	16
	Mai	5	18
		19	20
	Juin	2	22
		16	24
30		26	
Juillet	14	28	
	28	30	
Août	11	32	
	25	34	
Septembre	8	36	
	22	38	
Octobre	6	40	
	20	42	
Novembre	3	44	
	17	46	
Décembre	1	48	
	15	50	
		29	52

COLLECTE DES SACS NOIRS **LE MARDI MATIN** **PENSER À SORTIR LES SACS LA VEILLE AU SOIR !!!**

Les jours fériés travaillés à compter de 2009, sont le 14 juillet et le 15 août (sauf si samedi et dimanche).

Contactez le SYGED pour connaître l'organisation de la collecte lorsqu'un jour férié n'est pas travaillé.

ENVIRONNEMENT

Il appartient à chacun de respecter notre environnement pour la commune et son image. Il convient donc à chacun d'entre nous de gérer ses encombrants.

RESPECT

Nous avons connu les privations, le strict minimum, l'inconfort et l'absence de modernisme. Mais nous étions heureux, pleins de vie et d'espoirs, élevés, il est vrai, dans l'amour et la sécurité familiale. La morale laïque, chrétienne ou parentale nous a inculqué des valeurs que nous respectons, par crainte de la sanction, de la honte ou du mépris. Actuellement, dans un monde d'hypocrisie, de tricherie, de faux-semblants, c'est l'ère de la désillusion. Que sont devenus nos grands principes, liberté, égalité, fraternité,

dans une société déshumanisée ou règne l'individualisme, l'égoïsme, le profit à outrance ? Alors rayons de nos frontons ces trois valeurs républicaines trop souvent oubliées et remplaçons-les par l'adage méconnu : « **Respecte l'autre en tant que tel** ».

Je reste convaincu qu'ipso facto, nos valeurs républicaines s'appliqueront tout naturellement et que les relations humaines, l'esprit de notre société et l'avenir de nos enfants prendront une dimension bien plus honorable et bien plus rassurante.

ETAT-CIVIL



CARNET ROSE

16/03/2016	BOURNAZEL Johan-gérard	Rue de la Métairie
18/07/2016	CAROT Marylou	Rue des Vieilles Vignes
17/11/2016	BEYLIE Emma	Rue des Vieilles Vignes
28/12/2016	GARNACHO-CABALLERO-SAULNIER Pablo-Iker	Rue des Moulins
27/02/2017	HEROU CRABBE Eden Georges Arthur	Rue du Château



CARNET BLANC



CARNET NOIR

15/01/2016	DELCEL Anne	Rue Gaston Ouvrard
03/06/2016	ANGELY Reine née BLANCHET	Rue des Vieilles Vignes
06/09/2016	ROUX Jean-Claude	Rue des Forges du Colombier
29/09/2016	ROUCHEYROLLE Hélène née CHAMBON	Route des Coualongs
25/11/2016	AYMARD Laurent - décédé à PERIGUEUX	Rue de la Combe Ensoleillée

Numéros URGENCES



MEDECINS



Cabinet Médical Lalinde Léo Testut (12 avenue Jean Moulin, 24150 Lalinde)

- Docteur Sermot et Merrien :05 53 61 03 10

- Docteur Verschoore, Bonnelle et Avodé :05 53 61 10 38

Dr. AZAIS - Lalinde (30 Rue des Martyrs du 21 Juin 44, 24150 Lalinde) :05 53 61 00 99

Dr. COUSIN - Beaumont-du-Périgord (2 Place Polony, 24440 Beaumont-du-Périgord) :05 53 57 50 07

Dr. LELIEVRE et CAILLAT - Beaumont-du-Périgord (6 Rue du Lavoir, 24440 Beaumont-du-Périgord) : 05 53 22 41 25

ADRESSES PHARMACIES

Pharmacie REVOL (Bourg, 24150 Couze-et-Saint-Front) :05 53 24 95 95

Pharmacie HEYNARD (12 Ave. Jean Moulin, 24150 Lalinde) :05 53 61 04 35

Pharmacie DAVID (27 Ave de Monpazier, 24440 Beaumont-du-Périgord) :05 53 22 30 07

Pharmacie PROVOST (154 Ave. de la Roque, 24100 Creysse) :05 53 23 21 11

Pharmacie La Halle (1 Rue des Déportés, 24150 Lalinde) :05 53 61 00 10

Pharmacie Grenier (1 Avenue de la Gare, 24520 Mouleydier) :05 53 23 20 38



Votre avis nous intéresse !

Nous vous invitons à vous exprimer sur l'action de la collectivité, sur ses projets, les travaux engagés ou à venir... Ou nous faire des suggestions en matière d'équipements, d'animations, de services à créer ou pour donner votre avis sur un projet en cours... :



Pour mieux vous connaître

Nom* :

Prénom* :

E-Mail (si vous voulez être recontactés)* :@.....

(*) champs facultatifs

Venez-vous à la mairie :

- Plusieurs fois par mois
- Une fois par mois
- Plusieurs fois par an
- Très rarement

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- de 25 ans
- de 25 à 34 ans
- de 35 à 49 ans
- 50 ans et plus

Vous êtes

- Un homme
- Une femme

Habitez-vous à Bayac ?

- Oui
- Non

Quelle est votre situation ?

- Étudiant / lycéen
- En activité professionnelle
- En recherche d'emploi
- Retraité
- Au foyer

Vos suggestions

Quelles sont vos suggestions pour nous permettre d'améliorer la vie à Bayac.

Ce questionnaire à remettre en Mairie. Merci de votre participation !

Idée recette



« Le Maspain » Dessert

Un must périgourdin.

**Plus qu'un gâteau, la garantie d'un dessert réussi !
mais également la mémoire des traditions locales.**

 4 Pers.

 35 min

 1h

 1h

 11,27

 Facile

INGRÉDIENTS

- 500 g de farine
- 375 g de sucre fin
- 500 g de beurre
- 8 oeufs frais
- 4 c. à soupe de lait
- 1 c. à soupe de rhum*
- essence de vanille
- 4 c. à café de levure chimique
- sucre glace

ÉTAPE 1 Préchauffez le four th.7 (200°C).

ÉTAPE 2 Travaillez le beurre et le sucre en crème. Ajoutez les oeufs un à un en battant énergiquement avec un mixer.

ÉTAPE 3 Ajoutez la farine, la levure en alternant avec le rhum, le lait, la vanille et en tournant légèrement sans battre, la pâte doit être assez molle et suffisamment liquide.

ÉTAPE 4 Versez la pâte dans des moules individuels beurrés et enfournez au centre pendant environ 1 heure.

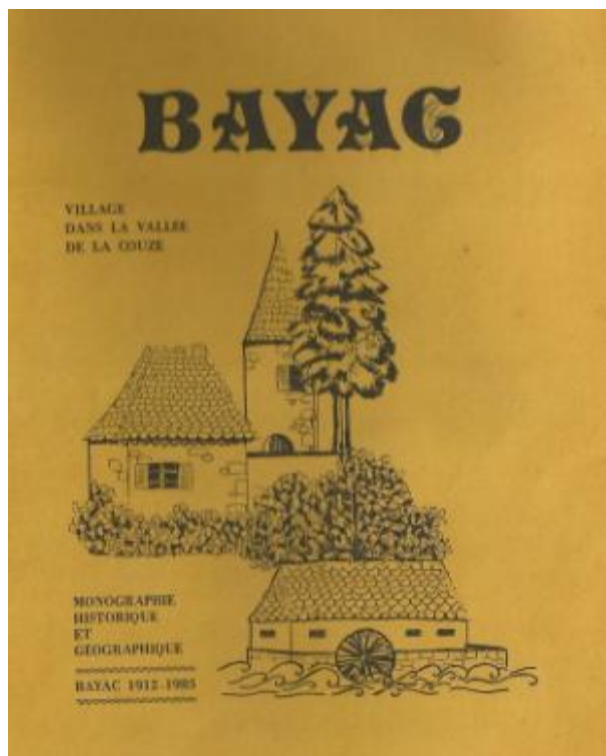
ÉTAPE 5 A la sortie du four, laissez tiédir les massepains sur une grille puis démoulez-les.

ÉTAPE 6 Servez tiède ou froid saupoudré de sucre glace.

(*) L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Bayac, une Histoire

Bayac :
On ne sait rien de précis sur les origines de la commune de Bayac, mais des découvertes très intéressantes faites en plusieurs endroits et consistant en silex taillés, outils en os de renne, os gravés, permettent d'affirmer que le territoire sur lequel s'étend la commune, a été habité aux temps préhistoriques par nos premiers ancêtres. D'autres vestiges, provenant d'une civilisation plus avancée lieu de sépulture, sarcophages, autel ou table des sacrifices, témoignent encore de l'ancienneté de la localité.



St Secondin, émule et compagnon de St Avit, y vivait vers le milieu du Ve siècle, dans la grotte de l'Ermitte dont nous parlerons plus loin.

Bayac formait autrefois une Châtellenie qui appartenait depuis le XIVe siècle aux archevêques de Bordeaux. A une époque indéterminée, une demoiselle de Turenne, inspirée par le désir du monarque d'alors, fit céder cette terre à la maison de Grailly. Bannes dont le château est situé dans la commune de Beaumont et qu'on aperçoit de la route, fier et imposant, était à cette époque sous la dépendance de Bayac.

Cette terre de Bayac devint plus tard la propriété des seigneurs de Serval, du château de Couze. Un peu plus tard encore, une famille de Bosredon, d'Auvergne, détacha un de ses membres pour venir épouser à Bayac une héritière des Serval et ce Bosredon ou ses descendants furent mêlés aux

guerres de religion qui désolèrent la France sous les règnes des fils d'Henri II.

En effet, le 27 janvier 1580, le capitaine protestant, Chaus de Monsac, s'empara par surprise du château de Bayac, massacra le propriétaire Pierre de Bosredon et, après avoir pillé le château, il s'empara de Couze et s'y fortifia.

En 1635, un membre de la famille de Losse épousa une Bosredon et fonda la seconde branche des Losse. Celle-ci n'eut aucun de ses membres émigré pendant la Révolution. Elle était alors représentée par le colonel de Losse, son frère aîné, religieux au couvent de la Trappe, et Jean-Albert, capitaine de cavalerie, mort sans alliance.

Tous trois, pendant la Révolution, vécurent paisiblement au château de Bayac et le colonel de Losse fut plusieurs fois élevé par le suffrage de ses concitoyens à la fonction de maire de Bayac et nommé agent municipal de cette commune pour la représenter à la municipalité cantonale de Lalinde. Et en effet, on voit figurer son nom, Losse, au bas de maintes délibérations de cette assemblée. Le citoyen Lachèze père, de Bayac, était adjoint municipal de cette même assemblée et le 30 pluviôse, an IV, 31 janvier 1795, prêta à Lalinde, en même temps que le citoyen de Losse, serment de haine à la royauté et d'attachement inviolable à la République.

La famille de Losse forme aujourd'hui une branche unique dont M. Henri de Losse actuellement âgé de 82 ans, qui était encore maire de Bayac en 1904, est le représentant.

Depuis 1789, la commune de Bayac faisait partie du canton de Lalinde ; ce ne fut qu'un peu plus tard, vers 1803, qu'elle fut rattachée définitivement au canton de Beaumont.

De même que pour les autres localités rurales que rien ne relève, l'exode vers les villes a dépeuplé Bayac. La commune qui comptait 636 habitants en 1836, 714 en 1866, n'en compte plus aujourd'hui que 421 (en 1912, date de cet article, 350 en 2012), et les terres fertiles restent en friche, la cherté de la vie augmente et la diminution de la natalité est la conséquence désolante de cette désertion des campagnes. Comment faire comprendre au paysan que pour lui, le bonheur et l'aisance ne se trouvent qu'aux champs, que l'avenir de la commune et celui de la France résident entièrement dans la vigueur de ses bras, dans la saine sueur de son front...

La suite de ce récit sur :

<http://memoiredelivrade.canalblog.com/archives/2015/04/25/31947395.html>

Contribution Patrick GARCIA / Jean-Claude LE BOURVELLEC

Pour les petits (et le grands) : Toc Toc, l'oeuf zinzin

Toc Toc est un œuf dur de la coquille et complètement zinzin.

Il déborde d'énergie et d'imagination, et bien sûr, ne rate jamais une occasion pour faire le pitre.



Cette année, pour Pâques, il a décidé d'aller jouer à cache-cache avec les cloches, les poulettes et les œufs en chocolat dans le jardin de Jules et Roxane. Le voici donc qui profite d'un moment d'inattention de maman pour se hisser sur le rebord de la fenêtre de la cuisine : « A la une, à la deux, à la trois... Aaahh... »

Et oui, Toc Toc est vraiment dingo du ciboulot ! Il a sauté dans le vide, mais heureusement, il a tout droit atterri sur une touffe d'herbe puis rebondi sur la tête d'une poulette en chocolat.

« Est-ce que je peux jouer à cache-cache avec vous ? lui demande-t-il.

- Non non non, mon garçon, tu n'as pas le droit de jouer avec nous !

- Mais pourquoi cela ?

- Parce que tu n'es pas un œuf en chocolat voyons !

Toi, tu es un vrai œuf, avec du vrai blanc d'œuf gluant à l'intérieur. En plus, tu ne portes même pas de décorations. Allez, oust ! Ta place est dans la cuisine. »

Toc Toc s'en va un peu déçu, mais évidemment, il n'a pas dit son dernier mot : puisque c'est ainsi, il se déguisera en œuf de Pâques.

Il commence par se rouler dans la gadoue et s'enduit partout de boue cracra, comme s'il se tartinaient de chocolat. Puis il chaparde les pétales d'un bouton d'or, qu'il se colle, en guise de pastilles colorées, tout autour du bidon.

Il coupe enfin un bout de lierre et le noue tel un ruban autour de sa tête.

Fier de lui, il s'approche d'une flaque d'eau pour admirer le résultat : « Ahhhhhhhh !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! » hurle Toc Toc.



Il ne s'est jamais vu dans un miroir et sursaute en découvrant le reflet d'un œuf zinzin couvert de boue, avec de drôles de taches jaunes sur le ventre et les cheveux verts tout en pétard.

Après avoir repris ses esprits, il retourne du côté de la poulette en chocolat.

« Ha ha ha ! rit-elle. Tu te crois au carnaval ? »
Le plan de Toc Toc n'a donc pas fonctionné avec la poulette. Normal, songe-t-il, elle est experte en matière d'œufs.

« Ah tiens, il y a une cloche au fond du jardin. Je suis sûr qu'elle n'y verra que du feu ! »

L'œuf zinzin s'approche de la cloche et la salue en faisant mine de chercher une cachette : « Bonjour, Madame la cloche. Votre chocolat a vraiment l'air délicieux.

- Le tien aussi, bel œuf de Pâques. Mais cache-toi vite, j'entends Jules et Roxane qui arrivent.

- Hi hi hi, ricane Toc Toc, elle ne m'a pas reconnu... Ah, les cloches ! »

Puis ils se glisse en vitesse entre les racines d'un arbre centenaire.

« Oh la belle poulette ! s'exclame Roxane.

- Moi j'ai trouvé une grosse cloche, répond Jules, et tiens... un œuf bizarroïde... Mais il a l'air tellement craquant... »

Le petit Jules ramasse Toc Toc et le dépose dans son panier.



Un peu plus tard, à l'heure du goûter, Jules et Roxane s'appêtent à déguster le fruit de leur cueillette de Pâques.

« Plouf plouf, je-va-is-man-ger-une-cloche. Mais comme la reine et le roi ne le veulent pas, ce ne sera pas toi. Mais-un-œuf-bi-zar-ro-ïde ! » Et Jules s'empare de Toc Toc, qu'il avait remarqué depuis le début.

« Schrumpf, schrumpf, miamh..., s'emballe Roxane. - Shbling ! Mais qu'est-ce que c'est que cet œuf là ! » s'écrie Jules en recrachant un petit morceau tout blanc.

En fait, il vient de perdre l'une de ses quenottes qui bougeait déjà depuis plusieurs jours.

« Maman, maman, regarde, j'ai perdu ma première dent ! »

Cette année, grâce à un œuf farceur, les cloches de Pâques ne sont pas passées toutes seules. Elles ont finalement été accompagnées par la petite souris, venue, pendant la nuit, déposer une surprise sous l'oreiller de Jules.

Toc Toc lui, n'a jamais plus trompé personne : déjà bien dingo du ciboulot, il a en effet, depuis lors, été officiellement déclaré fêlé de la coquille !

Pour les petits : à vos crayons de couleur... !



Horoscope « décalé » 2017

Attention, cet horoscope est une parodie. Ne suivez pas les indications ou conseils, car ils sont faux. Aucun astrologue n'a travaillé sur cet horoscope...même pas E.Teissier !



BÉLIER DU 21 MARS AU 19 AVRIL

Travail : on vous irrite ? Mettez les poings sur les i.

Amour : apprenez à dire non aux propositions libidineuses.

Santé : manger des oranges vous aidera à combattre le scorbut. Dans le cas improbable où vous l'attrapiez.



TAUREAU DU 20 AVRIL AU 20 MAI

Travail : chez vous, le surmenage n'est pas à l'ordre du jour.

Amour : blonde et bouclée, vos chances de séduire augmentent de 34%. Ça marche aussi pour les hommes.

Santé mentale : parler tout seul est une chose, s'énerver tout seul en est une autre.



GÉMEAUX DU 21 MAI AU 20 JUIN

Travail : c'est avec des bakchich que vous galvaniserez vos troupes.

Amour : l'entente avec votre partenaire serait parfaite si il (elle) daignait encore vous parler.

Santé : manger un jeune albinos n'a jamais protéger de quoi que ce soit. Trouvez une autre solution à vos problèmes.



CANCER DU 21 JUIN AU 22 JUILLET

Travail : méfiez vous des conseils avisés de vos collègues. Ils veulent votre perte.

Amour : un bon arrangement permettrait à votre couple de se désunir dans la sérénité.

Santé : en ces derniers instants, la présence de la famille est toujours réconfortante.



LION DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Travail : vos collègues vous pousseraient bien vers la sortie s'ils n'avaient pas peur de vous.

Amour : n'écoutez plus ce que votre corps vous réclame ou vous aurez des problèmes.

Santé : la poussée soudaine et anarchique de votre système pileux pourrait avoir des conséquences fâcheuses.



VIERGE DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Travail : la situation s'éclaircit. Vous n'irez pas en prison. Mais ne recommencez pas.

Amour : canalisez vos pulsions. Une main courante a été déposée.

Santé : Prudence lors d'étirements. Vous pourriez rester bloqué(e)



BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 22 OCTOBRE

Travail : on fera appel à vous car on connaît vos capacités à travestir la vérité.

Amour : vous êtes un être à part et ça peut faire peur aux prétendants.

Santé : cessez les plats épicés au petit déjeuner.



SCORPION DU 23 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE

Travail : de l'énergie et des résultats, c'est ce qui vous manquera le plus en cette fin d'année.

Amour : vous pouvez donner sans compter. Et ça plait beaucoup à vos partenaires.

Santé : des écoulements en tout genre sont à craindre ce mois ci.



SAGITAIRE DU 22 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Argent : cessez vos achats compulsifs sinon il ne vous restera bientôt plus que les œufs pour pleurer.

Amour : vos orientations sexuelles sont changeantes et ça peut surprendre les non initiés.

Santé + Amour : Vos petits bras grassouillets vous empêchent de séduire ? Faites du sport.



CAPRICORNE DU 22 DECEMBRE AU 19 JANVIER

Travail : vos méthodes de travail basées sur la délation ne fonctionnent plus comme avant. Trouvez autre chose.

Amour : Ya d'la joie ! Vous allez faire la rencontre d'un drôle d'oiseau. En fait, une hirondelle.

Santé : mangez des choses plus molles et tout rentrera dans l'ordre.



VERSEAU

DU 20 JANVIER AU 19 FEVRIER

Travail : vos grognements, devant votre ordinateur perturbent vos collègues. Reprenez vous.

Amour : rien de mieux qu'une petite infidélité pour ranimer la passion dans un couple fatigué.

Santé : trop désœuvré pour faire du sport ? Tentez le handisport.



POISSON

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Travail : les détournements de fonds sont une bonne motivation. Continuez.

Amour : montrez vous plus violent(e) dans l'intimité et vous ferez des heureux.

Santé : risque de priapisme sévère. Sans danger.